

La France

La Constitution de la V^e République place la France à mi-chemin entre système présidentiel et système parlementaire. Le Président, élu au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans, dispose de pouvoirs étendus, notamment en matière de politique étrangère.

Nicolas Sarkozy (UMP) a été élu Président de la République en mai 2007. Le Premier ministre dirige l'action gouvernementale sous l'autorité du Président de la République. **François Fillon** (UMP) occupe cette fonction depuis mai 2007.

Capitale : Paris

Population : 64, 10 millions

Superficie : 543 965 km²

Taux de croissance du PIB réel : -3 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 9,3% (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 68,0 % (Eurostat - 2008)

Inflation : 3,2 (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : -3, 4 (Eurostat 2008)

Monnaie : Euro

Date d'adhésion : Membre fondateur en 1957.



La construction européenne prend une place prépondérante dans la politique étrangère française dès 1945, dans une perspective de paix, de sécurité, de démocratie et de prospérité. Le rapprochement entre la France et l'Allemagne, dont **Jean Monnet**, **Robert Schuman** et **Konrad Adenauer** sont les principaux artisans, aboutit à la création de la CECA en 1951, autour de laquelle va se construire le projet européen.

La France joue un rôle décisif dans la fondation de la CEE (le Marché commun), née du traité de Rome (1957), mais elle repousse la création de la CED (Communauté européenne de défense) en août 1954. Le **Général de Gaulle** voulait mettre un terme à la guerre froide et

construire une Europe allant "de l'Atlantique à l'Oural" tout en défendant la souveraineté des Etats. Son amitié avec le **chancelier Adenauer** a facilité la coopération franco-allemande, faisant des deux pays un "moteur" de la construction européenne. Le traité de l'Elysée scelle en 1963 la réconciliation entre les deux pays.

La France s'implique également beaucoup dans la création de l'Union européenne avec le traité de Maastricht ratifié par référendum en 1992 et l'adoption de l'Euro au 1er janvier 2002. Cependant, les français ont refusé le projet de traité constitutionnel lors du référendum de mai 2005.

La France est représentée par 72 députés au Parlement européen et dispose de 29 voix au Conseil des ministres. Le Commissaire européen de nationalité française est actuellement **Jacques Barrot**. Il est chargé du portefeuille Liberté, Sécurité, et Justice.

La France a assuré la Présidence de l'Union européenne au second semestre 2008.

Economie

Quatrième puissance économique mondiale si l'on considère son PIB, la France est aussi le quatrième exportateur de biens et le premier producteur et exportateur agricole européen.

Environ 72 % de sa population active travaille dans le secteur tertiaire alors que le secteur primaire et secondaire n'en oc-

Hymne national : Composée par l'officier français Joseph Claude Rouget de Lisle dans la nuit du 25 au 26 avril 1792. Il a été sollicité par le maire de Strasbourg, le baron de Dietrich, pour composer un chant militaire destiné aux volontaires de l'armée du Rhin à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche. Le titre initial du chant était « Chant de guerre pour l'Armée du Rhin, dédié au Maréchal Lükner »

Le Chant de guerre pour l'Armée du Rhin a été adopté, le 21 juin 1792, à Marseille, lors d'une réunion des volontaires Marseillais et Montpelliérains prêts à se joindre à l'armée des fédérés qui se constitue à Paris. Le Chant composé par Rouget de Lisle devient le chant de marche des Marseillais remontant vers le Nord pour participer à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792.

Après plusieurs variations de titre (Chant de guerre des armées aux frontières, Chant de ralliement des Marseillais, Marche ou Hymne des Marseillais), le chant prend son nom définitif « *La Marseillaise* ».

Le 28 septembre 1792, elle a été décrétée « Hymne national de France » et le 14 juillet 1795 elle a été déclarée « Chant national ».

Elle a été déclaré Hymne National sous la III^e République (1879) et, en 1887, une "version officielle" a été adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission.

cupent respectivement que 4 % et 24 %.

70% des échanges commerciaux se font avec des partenaires européens, son premier client et fournisseur est l'Allemagne. Le pays est au second rang mondial en termes d'investissements directs en provenance de l'étranger.

La France se place en quatrième position entre les pays de l'OCDE en ce qui concerne l'effort de recherche (32 % du PIB). Le pays possède le réseau routier le plus dense au monde et le plus long d'Europe. Elle détient le record de vitesse sur rail avec le TGV.

D'autre part, il s'agit du pays le plus visité au monde : 75,1 millions de touristes étrangers ont fait le déplacement en 2004.

Ainsi, ce secteur représente plus de 6,5 % de son PIB. ●

